

PROTOCOLE INDIVIDUEL DE FORMATION

Ce protocole est établi à la suite de la phase d'accueil et de positionnement effectuée le **11/06/2024** sur **MARSEILLE** entre :

L'AFPPCD IDF représentée par le Docteur Catherine THEODEN agissant en qualité de Présidente.

Madame FARRUGGIO CARLA

est inscrit(e) dans le dispositif de formation assistant(e) ou aide dentaire.

Le tuteur en charge du bénéficiaire **SELARL CHIR DENT BD M LAUZE**

L'objectif est l'obtention du titre Assistant(e) dentaire

La formation se déroulera suivant l'arrêté du Ministère de la santé et de la prévention du 19/07/2023 et le cahier des charges de la CPNE FP des cabinets dentaires :

- **Modalités de déroulement** : présentielle ou mixte suivant les circonstances particulières.
- **Moyens prévus** : équipe de formateurs / matériel matériaux pédagogique / salle de TP.
- Sur **18 mois avec 357 heures de formation** et d'évaluation découpées en :
 - 4 blocs de compétences
 - 9 compétences
 - 7 modules de formation
 - 1 stage externalisé de 35 heures
- **Le préambule à la formation de 14 heures** se déclinent en formation distancielle et présentielle
- La formation aux **Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 (21 h)** est organisée sur 3 jours consécutifs et programmée impérativement durant les dates de contrat.
- Le suivi de la formation clinique au sein du cabinet dentaire donnera lieu à **4 temps d'évaluation formative** avec l'apprenant -le tuteur - un chargé du suivi de la formation de l'AFPPCD sur la base du portfolio complété au fil de la formation. **Le premier temps s'organise avec une réunion obligatoire d'accompagnement tutoral dans nos locaux.**
- **Dans le cadre du contrat d'apprentissage**, 56 heures d'individualisation du parcours sont programmées en dehors du planning de formation. L'apprenti bénéficie de 5 jours de révision considérés comme du temps de travail.
- Les 5 temps d'évaluation sont organisées **en fin de parcours** suivant une planification imposée.

Pour l'AFPPCD-IDF



Pour l'entreprise

SELARL DES CHIRURGIENS DENTISTES
SIRET : 47789266500027
78 BD MIREILLE LAUZE
13010 MARSEILLE
TEL : 0491798582

www.afppcd-idf.com

N°siret : 383 807 807 00037 - N° d'existence 1175 21 384 75